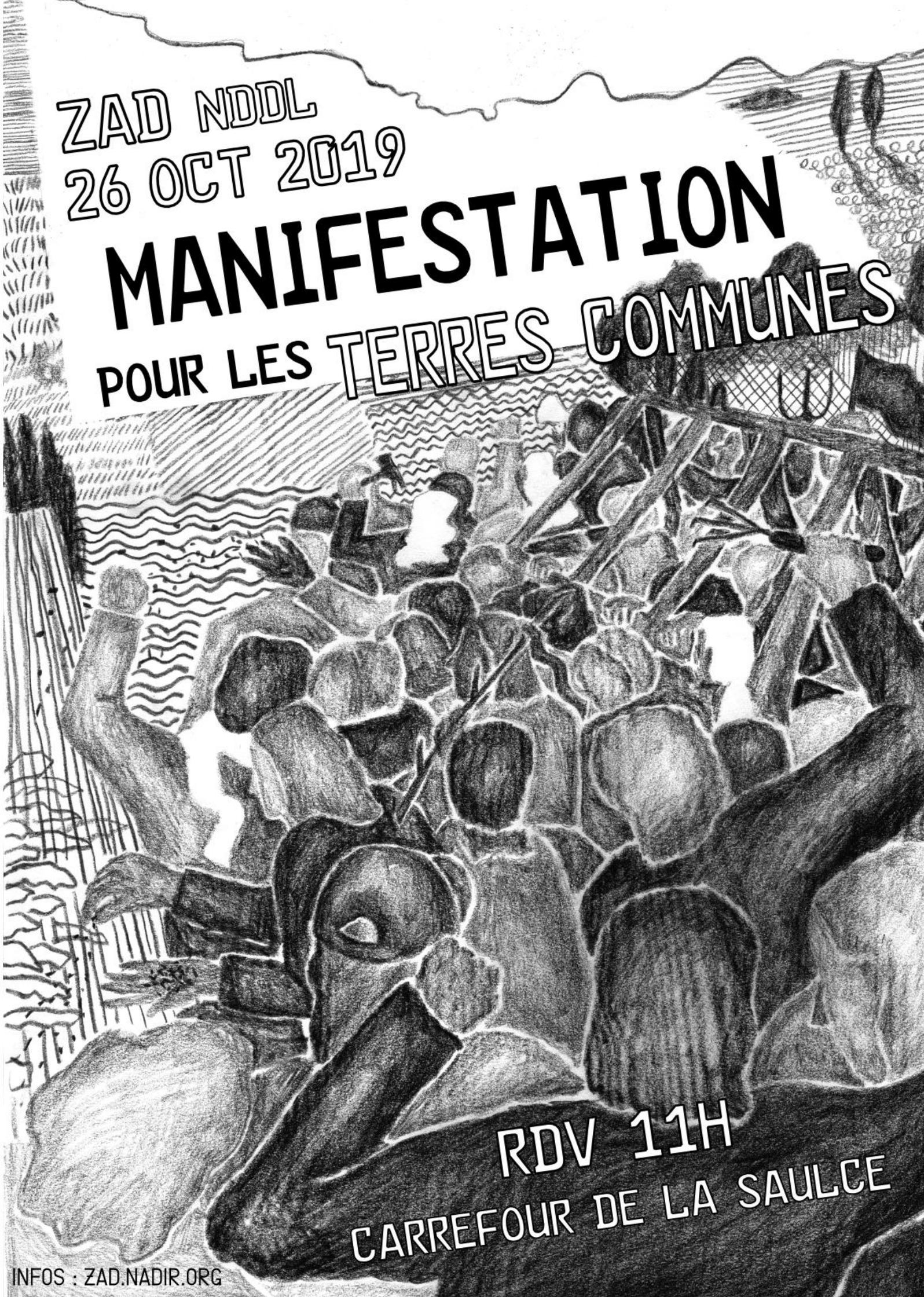


ZAD NDDL
26 OCT 2019

MANIFESTATION POUR LES TERRES COMMUNES



RDV 11H
CARREFOUR DE LA SAULCE

ZAD NDDL
SAMEDI 26 OCTOBRE 2019
MANIFESTATION
POUR LES
TERRES COMMUNES

RDV 11H AU CARREFOUR DE LA SAULCE



Avec la victoire contre le projet d'aéroport nous avons sauvé les terres de la ZAD du bétonnage annoncé. Pour autant, dans la continuité de cet engagement, il nous faut aujourd'hui encore batailler pour que ces terres n'aillent pas à l'agrandissement d'exploitations agricoles productivistes existantes. Batailler aussi pour que la ZAD continue d'abriter des expériences collectives qui bouleversent le rapport au travail, à l'économie, à la terre et qui explorent des manières de vivre, d'habiter et de lutter en commun.

Le 17 septembre dernier, nous étions réunis avec tracteurs et banquet devant la préfecture à l'occasion de la Commission Départementale d'Orientation et d'Attribution des terres (CDOA). Conformément au droit en vigueur, celle-ci nous a délivré des autorisations d'exploiter pour répondre aux besoins fonciers des installations paysannes issues du mouvement. Les demandes dont l'examen a été ajournées n'ont aucune raison de ne pas nous être attribuées ultérieurement. Même si la situation a partiellement avancé, rien n'est donc tranché pour les nouveaux installés tant que des baux ne sont pas signés...

Après plus d'un an de tergiversations administratives, il est plus que temps que l'État et le Conseil Départemental signent des baux de fermage sur l'ensemble des terres dont nous avons besoin et sur lesquelles nous disposons aujourd'hui de Convention d'Occupation Précaire et/ou d'autorisations d'exploiter. Aujourd'hui on est encore très loin du compte : sur les 350 hectares de terres sur lesquelles se positionnent les installations issues de la lutte, seul 160ha ont aujourd'hui été sécurisés par des baux !

Aux quelques endroits où des conflits fonciers persistent, les pouvoirs publics doivent trancher en faveur des installations bio, paysannes et respectueuses de la biodiversité. A l'heure où la jeunesse bat le pavé mondialement contre les responsables du changement climatique, les dernières études officielles ont rappelé une fois encore le rôle clé de la dégradation continue des sols, boisements et haies par l'agriculture « conventionnelle ». Sans parler des effets dévastateurs des pesticides sur la biodiversité et la santé..

Nous n'entendons pas laisser l'État enfreindre ses propres règles pour flatter l'Amelaza et se plier aux logiques de la FNSEA, la Coordination Rurale et du lobby agro-industriel comme ils le font sur tant d'autres sujets cruciaux pour l'avenir de la planète.. Pour rappel, la dimension de nos installations est sans commune mesure avec celle des exploitants cumulards de l'AMELAZA qui aujourd'hui s'agrandissent sur les terres préservées du bétonnage par le mouvement. Ceux-ci ont collaboré à la mise en œuvre du projet d'aéroport, ils ont touché d'importantes sommes d'argent de la part de Vinci, et ont été prioritaires pour s'agrandir hors ZAD.

Nous restons extrêmement vigilants pour empêcher que des corps de ferme supplémentaires ne disparaissent. Ceux-ci sont indispensables aux nouvelles installations. Des accords doivent être trouvés pour cela.

Si les pouvoirs publics jouent la montre, c'est aussi parce qu'ils se livrent à des tractations de couloirs avec VINCI à propos de la privatisation des Aéroports de Paris. Vinci reste à ce jour concessionnaire de l'ensemble des terres de la ZAD alors qu'il n'a strictement plus rien à y faire ! Cela sert de prétexte à ralentir les procédures de rétrocession et donc, en certains endroits, la signature de baux...

À la fin du mois, les Convention d'Occupation Précaire expirent, et il n'y a aucune visibilité sur ce que feront demain l'État et le conseil départemental. Or, là où les demandes d'autorisations d'exploiter sont ou vont assurément être obtenues, les semis d'automne, la mise en place de clôtures ne peuvent attendre !



Pour la défense des terres communes, pour soutenir les installations paysannes, les manières de vivre et d'habiter qui perdurent dans le bocage, nous appelons à une mobilisation le samedi 26 octobre prochain à 11h00 au carrefour de la Saulce, sur la ZAD de Notre-Dame-des-Landes.

Prévoir un pique-nique et de quoi animer la déambulation.

Carnets de la zad : à 17h à l'Ambazada, à l'issue de la mobilisation, Philippe Graton, photographe belge qui a arpenté le bocage de longue date viendra présenter son beau livre tout récemment publié « Carnets de la zad ». La rencontre avec Philippe sera accompagnée d'une expo et d'un bar.

